

Laure-France TIMAR-SCHUBERT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
12 rue Victor Massé
75009 - PARIS

GROUPE SOCIALISTE ET
REPUBLICAIN DU SENAT
15 rue de Vaugirard – 75291 PARIS CEDEX 06

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'assemblée générale de l'Association « **GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT** »

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association '**GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'union à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'union ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce

qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre union.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris



L.-F. Timar-Schubert



Bureau de Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

SIREN : 652 059 213 – NAF : 6920Z
www.bakertilly-sofideec.com

**ASSOCIATION DU GROUPE SOCIALISTE
ET REPUBLICAIN DU SENAT**

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS cedex 6
SIRET : 491 976 536 00012- NAF: 9492Z

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

Bilan Actif

	Au Durée	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	
	Brut	Amort.& Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais recherche & développement				
Conces.brevets & droits simil.				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst.Tech.,Matériel Outil.Ind.				
Autres immob. corporelles	91 463	61 840	29 623	43 793
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	370 200		370 200	391 800
TOTAL (I)	461 663	61 840	399 823	435 593
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières,approvison.				
En-cours production de biens				
En-cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés s/cdes				
Créances exploitation (3)				
Clients & cptes rattachés				
Autres créances				700
Capital sousc.& appel.non versé				
Valeurs mobilières placement	1 229 833	4 033	1 225 800	1 155 216
dont actions propres				
Disponibilités	2 879 890		2 879 890	3 199 524
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charg.constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	4 109 724	4 033	4 105 691	4 355 440
Charg.à répartir/plus.exer (III)				
Primes rembours.des oblig. (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (IV)	4 571 386	65 873	4 505 513	4 791 032

1) dont droit au bail
2) dont à moins d'un an
3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Au Durée	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 163 153	5 730 470
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou Déficit)	-277 387	-1 567 317
Subventions d'investissement	28 930	42 531
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	3 914 696	4 205 685
AUTRES FONDS PROPRES		
Apports		
Legs ou donations		
TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	126 982	161 683
TOTAL (III)	126 982	161 683
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établ. crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers(3)		
Avcés et acptes reçus s/commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 818	17 765
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	452 017	405 900
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES REGULARISATION PASSIF		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL (IV)	463 835	423 665
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I-V)	4 505 513	4 791 032

(1) dont à plus d'un an

(1) dont à moins d'un an

(2) dt concours bancaires courants, soldes créditeurs banque

(3) dont emprunts participatifs

Compte de Résultat

Au Durée	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois		
France	Exportation	Total	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits				
TOTAL (I)		(I)	2 116 149	2 386 283
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (a)				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
TOTAL (2)		(II)	2 486 704	2 823 619
1- RESULTAT D'EXPLOITATION		(I - II)	-370 554	-437 337
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué, porte transférée (III)				
Perte supportée, bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
Autres valeurs mob., créances d'actif immob. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises s/provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement				
TOTAL		(V)	72 922	34 289
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement				
TOTAL		(VI)	8 681	72 008
2- RESULTAT FINANCIER		(V - VI)	64 241	-37 718
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 - II + III - IV + V - VI)	-306 314	-475 055

Compte de Résultat (Suite)

Au Durée	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	28 927	23 674
Sur opérations en capital		
Reprises s/provisions et transferts de charges		
TOTAL (VII)	28 927	23 674
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		1 048 973
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		60 000
TOTAL (VIII)		1 108 973
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	28 927	-1 085 298
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		6 963
PRODUITS (I+III+V+VII)	2 217 998	2 444 246
CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 495 385	4 011 563
5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)	-277 387	-1 567 317
(a) Dont redevances sur crédit-bail mobilier redevances sur crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant des entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant des entreprises liées		

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 décembre 2019** un total de **4 505 513 Euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, un déficit de **-277 387 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2019 au 31/12/2019**. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus
L'épidémie de Coronavirus s'est déclarée en Chine en décembre 2019. Au 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne signalait qu'un nombre limité de personnes atteintes par ce virus.

Suite à sa propagation ultérieure, l'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020. Au plan national, les premières mesures ont été prises par arrêté du 14 mars 2020 pour les établissements recevant du public.

Le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Un dispositif de confinement est alors mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31 décembre 2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

REGLES ET METHODES COMPTABLE

Les comptes annuels ont été élaborés conformément au règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations, et au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués le cas échéant ci-après. et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

L'exercice 2019 a vu le remplacement de matériel informatique pour un montant de 15 325 €, financé par le Sénat en totalité.

Ce financement a été comptabilisé en subvention d'investissement, laquelle est amortie au même rythme que les immobilisations.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat moyen pondéré, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à leur valeur d'achat.

La moins-value latente à la clôture de l'exercice s'élève à 4 033 €.

Cette moins-value a fait l'objet d'une provision à même hauteur à la clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements de retraite :

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2019.

La dette actuarielle des indemnités de fin de carrière comptabilisée est de 126 982 euros en fin d'exercice.

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans le calcul actuariel de la dette :

- Taux d'actualisation ibbox : 0.77%
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux d'évolution des rémunérations : 2,5%
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans (départ taux plein)
- Turn-over : très faible

Effectif moyen :

A la clôture de l'exercice, l'effectif moyen est de 16 personnes.

Autres informations

Les abonnements de revues, périodiques, magazines, journaux, ...etc, sont directement constatés en charges lors de leur paiement et ne font pas l'objet d'un retraitement en fin d'exercice.

Depuis l'exercice 2016, les dépenses de fournitures et frais de maintenance informatique sont réglés dans un premier temps par le Groupe, puis remboursées par le Sénat sur présentation des factures.

Contributions volontaires en nature

Le Groupe Socialiste et Républicain du Sénat bénéficie, à l'instar des autres Groupes du Sénat, d'une mise à disposition gratuite par le Sénat de bureaux, matériels et fournitures diverses.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucune modification significative des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'est intervenue au cours de l'exercice.

Immobilisations

Au 31 déc 2019

CADRE A		Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation	Acquis.créat.
Frais établissement, rech. et dévelop.	TOTAL I	0	0	0
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	0	0	0
Terrains				
Constructions				
Agencement salle F. Mitterrand		303		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique mobilier		75 835		15 325
Autres Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	TOTAL III	76 138	0	15 325
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		391 800		
Immobilisations financières	TOTAL IV	391 800	0	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	467 938	0	15 325

CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Réeval.Lég. V.O. Immo. en fin d'ex.
		Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv		
Frais établ.rech.et dév.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand				303	
Matériel de transport					
Matér.de bureau & informat.mobil				91 160	
Autres Immobilisations corporelles					
Immobilisat.corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immob. corporelles	TOTAL III	0	0	91 463	0
Participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations			21 600	370 200	
Immob. financières	TOTAL IV	0	21 600	370 200	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	0	21 600	461 663	0

Amortissements

Au 31 déc 2019

Cadre A : SITUAT.MOUVEMTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES		Montant déb. d'exercice	Augmentation Dotat. Exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
Frais établis.rech.& dével.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorporel.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique mobilier		32 345	29 495		61 840
Autres Immobilisations corporelles					
0	TOTAL III	32 345	29 495	0	61 840
TOTAL GENERAL (I+II+III)		32 345	29 495	0	61 840

Cadre B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cadre C : PROV.AMT.DEROG	
Immobilisat.amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frs.établi.rech.	TOTAL I	0	0	0	0
Immob.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel bureau et info., mobilier	29 495				
Autres Immobilisations corporelles					
TOTAL III	29 495	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		29 495	0	0	0

Cadre D : MVTS EXERC.AFFECT.CHARGES REPARTIES/PLUSIEURS EXERC.	Montant net début exerc.	Augmentation	Dotations	Montant net à fin exerc.
Charges à répartir /plusieurs exerc.	0	0	0	0
Primes de remb. des obligations	0	0	0	0

Provisions

Au 31 déc 2019

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées				
-Provisions pour investissements				
-Amortissements dérogatoires				
-Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
-Provisions pour litiges				
-Provisions pour amendes et pénalités				
-Prov. pour pensions & oblig.similaires	101 683	25 299		126 982
-Provisions pour grosses réparations	60 000		60 000	0
-Autres prov.pour risques et charges				
TOTAL II	161 683	25 299	60 000	126 982
Provisions pour dépréciation				
-Immobilisations incorporelles				
-Immobilisations corporelles				
-Titres de participation				
-Autres immobilisations financières				
-Comptes clients				
-Autres provisions pour dépréciation	66 910		62 877	4 033
TOTAL III	66 910	0	62 877	4 033
TOTAL GENERAL (I + II + III)	228 593	25 299	122 877	131 015
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		25 299	60 000	
- financières			62 877	
- exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

Au 31 déc 2019

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	370 200	104 700	265 500
De l'Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les produits financiers			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
T O T A U X	370 200	104 700	265 500

(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Montant rembours.obtenus en cours d'exercice
 (2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emp.aup.établ.crédit à 2 ans maxi.				
Emp.aup.établ.crédit à plus 2 ans				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)				
Fournisseurs et cptes rattachés	11 818	11 818		
Personnel et comptes rattachés	36 952	36 952		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	359 218	359 218		
Impôts sur les produits financiers	42 133	42 133		
Autres impôts, taxes assimilées	13 714	13 714		
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
T O T A U X	463 835	463 835	0	0

(1) Empr.sous.en cours d'exercice
 (1) Empr.remb.en cours d'exercice
 (2) Montant des div.empr.& dettes contractés auprès assoc.pers.phys.

Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	5 730 470	-1 567 317		4 163 153
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice	-1 567 317	-277 387	-1 567 317	-277 387
Subventions d'investissement	42 531	15 325	28 927	28 930
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	4 205 685	-1 829 378	-1 538 390	3 914 696